

# LE CATEAU

*Spécial  
Conseil Municipal*

## DES DÉCISIONS POUR VOTRE AVENIR...

Principales délibérations des séances du 3 et du 10 février 2014

### **Débat d'Orientation Budgétaire**

Le débat d'orientation budgétaire a pour objectifs de présenter d'une part la capacité financière de la ville et d'autre part de dégager les orientations budgétaires, qui seront fixées dans le budget primitif. Il s'appuie notamment sur le compte administratif de l'exercice précédent, sur ses évolutions par rapport aux années N-2 ou N-3 et doit tenir compte du contexte économique, de la fiscalité et des baisses des dotations d'Etat.

Le compte administratif 2013 cumulé avec les résultats des exercices antérieurs laisse apparaître

- un déficit de la section d'investissement de 891 226,49 € à couvrir par un virement de la section de fonctionnement.
- la section de fonctionnement connaît un excédent de 1 522 027,40 € pour 2013 auquel il convient d'ajouter le résultat reporté des exercices antérieurs (2 156 369,20 €) et le déficit d'investissement à couvrir (- 891 226,49 €). Ainsi, l'excédent disponible pour le Budget primitif 2014 s'élève à 2 787 171,11 € et permettra de financer la section d'investissement 2014 en évitant de recourir à l'emprunt donc à l'endettement de la ville.

L'étude du compte administratif fait apparaître :

- une stabilité des dépenses liées aux charges à caractère général
- une stabilité de la masse salariale
- un maintien de l'endettement

Éléments à prendre en compte dans l'élaboration du budget primitif 2014 :

- l'augmentation des taux de la TVA
- l'augmentation de la quasi-totalité des charges patronales
- l'application de la réforme des rythmes scolaires et le fonds d'amorçage de l'Etat
- l'augmentation de la participation au fonctionnement du CCAS pour le service d'aide à domicile à destination des aînés.
- la progression des bases d'imposition (+0,9%) fixée par la loi de finances 2014
- en parallèle, la diminution de la dotation forfaitaire (-4,4%) de la part de l'Etat
- le maintien des dotations de solidarité
- la progression du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

**pas de vote exigé lors du Débat d'Orientation Budgétaire**